

Ensemble

Presse coopérative et indépendante

www.journalensemble.coop

Vol. 02, N° 02 • Septembre 2011

Coopérative de consommateurs de Rimouski

La Ménagère a besoin de 4 000 membres

En avril dernier, le grossiste Sobeys reprenait la gestion des deux magasins IGA et des deux dépanneurs Bonisoir appartenant à la Coopérative des consommateurs de Rimouski. Sobeys affirmait alors qu'il y avait un certain laxisme dans la gestion des quatre commerces et que la coop n'était pas en mesure de rembourser ses dettes s'élevant à plus de cinq millions \$. Cet automne, la Coopérative des consommateurs de Rimouski sera dissoute pour faire place à une nouvelle coopérative, Alimentation Coop Rimouski. Pour bien comprendre les enjeux de cette histoire, faisons d'abord un saut en arrière.

Julie Tremblay

La Coopérative des consommateurs de Rimouski, autrefois appelée La Ménagère, a été fondée en 1939, à la fin de la crise économique des années 30. À l'époque, l'assurance-emploi et l'aide sociale n'existent pas et le manque de travail rend la vie difficile pour les ménages rimouskois. Une dizaine de citoyens décident alors de se regrouper afin d'offrir des denrées alimentaires à bas prix. La Ménagère était née. Pour le président-fondateur Paul



Marcel Pichette, directeur général de la Fédération des coopératives d'alimentation du Québec (FCAQ), Martin Gagnon, directeur général de la Coopérative de développement régional Bas-Saint-Laurent/Côte-Nord, et de Alain Bouchard, secrétaire général de la FCAQ, ont présenté le plan de création de la nouvelle coopérative aux citoyens réunis en assemblée. Photo: N.Falcimaigne

Hubert, cité dans l'ouvrage *La coopérative des consommateurs de Rimouski, 65 ans de services aux membres* de Jeannot Bourdage et Émilie Devoe, c'est en se regroupant que les gens sortiront de la misère : « La coopération est un puissant moyen de libération économique entre les mains du peuple. »

Ces valeurs de solidarité et de démocratie, l'ex-directeur général Normand Dagenais les défendait en avant-propos du même livre : « Au-delà de l'histoire des grandes guerres, des grands traités et des grands noms, il y a l'histoire de tous les jours. [...] Elle débute avec une poignée d'individus qui voulaient améliorer

le sort de leurs voisins, se poursuit avec des centaines d'autres qui poursuivent leur rêve pour le faire grandir, se perpétue grâce aux milliers d'administrateurs, d'employés et de membres qui, encore aujourd'hui, contribuent à améliorer la vie des Rimouskois. » Rappelons que M. Dagenais fait maintenant l'objet d'une poursuite en justice intentée par le grossiste Sobeys, qui allègue que l'ancien directeur général a détourné près d'un million \$ entre 1997

SUITE EN PAGE 2
Ménagère

« Pour garder la formule coop, Sobeys exige que 4 000 membres souscrivent des parts sociales à 125 \$ avant le premier décembre. »

Lancement du journal *Ensemble*, presse coopérative et indépendante

La presse se questionne, la coopérative répond

Être indépendant de fortune garantit la liberté d'expression. C'est le principe qui a guidé la naissance de la presse indépendante aux XIX^e et XX^e siècles. Cette presse a évolué vers de grands groupes très puissants, qui font maintenant face à une crise, souvent associée à la disparition du support papier. Et si la cause était tout autre ?

Nicolas Falcimaigne

Le besoin d'information n'a pas disparu avec le changement de millénaire. Avec l'arrivée d'internet, on observe même un déplacement du nombre d'heures consacrées à la télévision vers celles consacrées à naviguer sur la toile. De l'information télévisuelle passive, on passe maintenant avec les réseaux sociaux à une interactivité qui permet une animation de l'espace public sans précédent.



Le conseil d'administration de la Coopérative de journalisme indépendant est formé par Dru Oja Jay, administrateur, Nicolas Falcimaigne, président, René Bougie, administrateur, Stéphanie-Élizabeth Le Sieur, secrétaire et Simon Béland, vice-président. Photo: N.Falcimaigne

Ce qui a changé, c'est l'accès à une information indépendante. La concentration de la presse a fait en sorte que le propriétaire, hier indépendant et maître de sa liberté d'expression, est maintenant assis à la tête d'un empire

financier. Cet empire a acquis des filiales dans plusieurs secteurs et les dirigeants ont placé leurs dividendes dans les secteurs les plus prometteurs de l'économie. Rien de plus normal : c'est ce que font toutes les entreprises qui ont du succès.

La différence, lorsqu'il s'agit d'un média, c'est que tous ces intérêts pris dans plusieurs secteurs de l'économie font en sorte que, quel que soit le sujet traité, l'entreprise de presse se retrouve en conflit d'intérêts. Comment aborder le sujet des ressources énergétiques et de leurs impacts lorsque l'on possède des intérêts dans l'exploration pétrolière et gazière ? Comment traiter de la guerre en Irak lorsque l'on investit des sommes faramineuses dans des placements

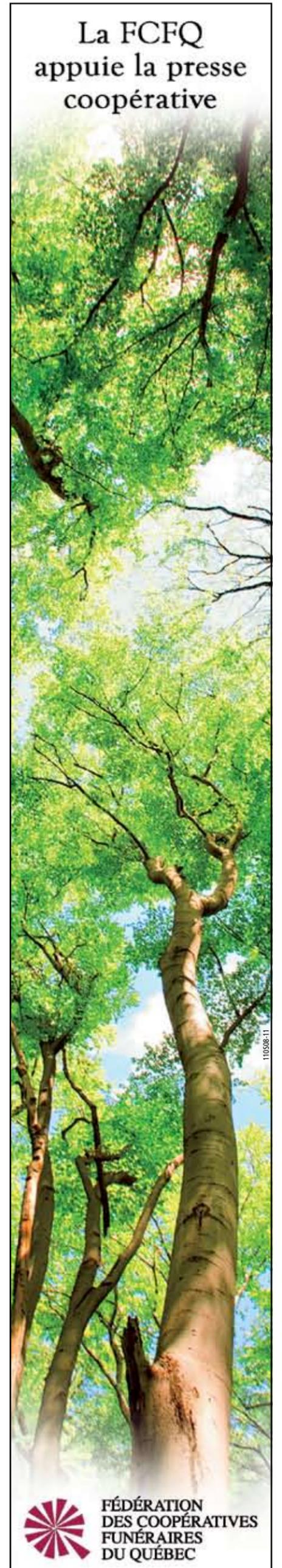
SUITE EN PAGE 3
Journal Ensemble



« La coopération,
plus qu'une impression »



100, avenue de la Cour, Montmagny (Québec) G5V 2V9
T 418 248.5500 • SF 1 877 248.0020 • F 418 248.3800 • www.pressesdf.com



Jack et les coopératives

Le 23 août dernier, Jack Layton, chef de l'opposition officielle à Ottawa, s'est éteint. L'ensemble de la classe politique canadienne et une grande partie de la population de notre pays ont souligné l'importance de sa contribution pour notre société. Le premier ministre Stephen Harper a même dérogé aux conventions en offrant à son adversaire invétéré l'honneur de recevoir des funérailles d'état. De nombreux messages de sympathie ont souligné que cet homme a toujours eu le souci de promouvoir sa vision humaniste dans l'ensemble de ses réalisations et d'encourager les initiatives visant à améliorer le sort des plus démunis. Voici une courte rétrospective des actions qu'il a posées en faveur du milieu coopératif et du projet de société qui y est adjacent.

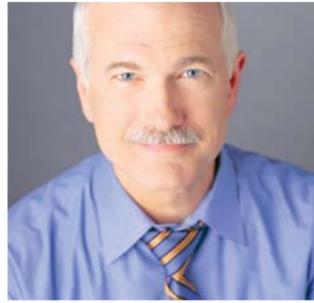
René Bougie

Dès ses années d'études universitaires, Jack Layton s'est impliqué dans la mise sur pied de coopératives d'habitation destinées aux étudiants de l'Université McGill. Selon Pier-Luc Dusseault, député NPD de la

circonscription de Sherbrooke, « Ça le préoccupait de s'assurer que tout les gens qui ont accès à ces services-là aient un service auquel ils peuvent participer, qu'ils peuvent élaborer eux-mêmes. »

Au cours des années 1980, M. Layton et sa femme, Olivia Chow, ont résidé au sein de la coopérative d'habitation Hazelburn sur la rue Jarvis à Toronto. Toutefois, de nombreuses personnes ne reconnaissant pas le principe de mixité socioéconomique au sein de ces organisations ont fait pression pour qu'ils quittent leur logement, chose qu'ils ont fait quelques mois plus tard.

Jack Layton s'est également porté, tout au long de sa vie publique, à la défense des plus démunis et de leurs droits fondamentaux. L'un de ces droits était l'accès à un logement abordable et décent. Il n'a eu de cesse de défendre ces dossiers en tant qu'activiste, de conseiller municipal, de chef de parti et de chef de l'opposition officielle. En tant que conseiller municipal, ses dossiers de prédilection étaient le transport en commun, l'environnement, l'accès à des logements abordables et plus particulièrement le soutien aux sans-abris. Ses plus récents



Jack Layton. Photo: NPD

engagements en la matière ont été formulés lors de la dernière campagne électorale, lorsque son parti a promis d'allouer, s'il était élu, 2,6 milliards de dollars sur quatre ans au logement abordable. Il s'était également engagé à restaurer le financement du programme d'aide à la remise en état des logements (PAREL) et de l'initiative pour le logement abordable (ILA).

Aux dires du député de Sherbrooke, Jack Layton avait également le souci

d'encourager, dans sa vie quotidienne, des entreprises socialement responsables. « Je sais que Jack allait faire ses achats dans une coopérative d'alimentation de Toronto puisque pour lui, l'achat de produits locaux était important. »

Au regard de l'importance que M. Layton accordait au mouvement coopératif, Mike Fancie, adjoint parlementaire du NPD, affirme que les coopératives sont « une excellente manifestation de l'esprit de travailler ensemble qu'à démontré Jack tout au long de sa vie ». M. Dusseault renchérit : « Je n'ai pas de doute que c'était quelque chose d'important pour lui parce que, évidemment, tout ce qui est un peu plus proche des gens, qui est plus social, je pense que c'était important pour lui et j'ai pas de doute que les coopératives, c'était quelque chose qu'il aimait bien. »

Jusqu'au dernier moment de sa vie, Jack Layton a cru qu'un autre monde, qu'un monde meilleur était possible. Il a conclu sa lettre posthume en disant que « nous pouvons avoir un meilleur pays, un pays plus juste et équitable. Ne laissez personne vous dire que ce n'est pas possible. »



Paul Morris LeBoutillier était impliqué dans le comité de survie de l'ancienne coop et il s'est engagé dans le comité provisoire de la nouvelle coopérative. Interrogé en marge de l'assemblée sur la façon de recruter les 4 000 membres, il souhaite « que tous les membres soient appelés un à un et qu'on propose des modalités de paiement, parce que c'est pas normal qu'on n'aille pas chercher tout le monde. Il faut seulement adapter l'offre pour que tout le monde y trouve son compte. On est dans une petite communauté, c'est la plus grosse et la plus ancienne coopérative alimentaire au Québec, qui vend 50 % de l'essence et de l'épicerie à Rimouski, tout en garantissant le meilleur prix dans les deux cas. Sa valeur approche les 10 millions \$. Il s'agit de servir les intérêts collectifs de la communauté. Le Mouvement coopératif, c'est une vision, c'est une vie, c'est les gestes qu'on pose en tant que consommateur. On n'est pas juste venus manger, consommer des biens et produire des déchets. On est venus contribuer à une meilleure société. Notre devoir, c'est de participer, de s'impliquer. Pas juste d'en parler, mais de le faire. »

mais oublient les avantages que leur procure leur coopérative : « Dans une coop, tout ce qui est fait comme profit est redistribué dans la communauté, c'est ça parfois que les gens oublient. À partir du moment où les gens ne s'investissent plus dans leur coop, ils n'ont plus le droit de chialer. » Les coins points, les cours de cuisine, et surtout le pouvoir des membres et des administrateurs dans la gestion de la Coop de Rimouski sont des avantages qui risqueraient de disparaître si les magasins étaient gérés par un propriétaire privé.

En juin dernier, Sobey's a proposé de dissoudre la coop existante et d'effacer une partie de ses dettes afin d'en créer une nouvelle. « C'est une proposition intéressante, juge M. Boucher. Mais en même temps, Sobey's n'avait pas le choix pour garder sa clientèle. Maintenant, il faut que la population se mobilise, sinon ça ne servira à rien. » C'est ce que les citoyens ont fait le 22 août dernier. Environ 700 personnes se sont présentées à une assemblée d'information

sur la nouvelle coop, et près du tiers d'entre elles y ont adhéré. Mais ce n'est pas assez. Pour garder la formule coop, Sobey's exige que 4 000 membres souscrivent des parts sociales à 125 \$ avant le premier décembre. Le grossiste réclame aussi un siège au conseil d'administration, qui est normalement élu démocratiquement par les membres.

Selon Marcel Pichette, directeur général de la Fédération des coopératives d'alimentation du Québec, il arrive assez fréquemment qu'un investisseur siège au sein du conseil d'administration d'une coop pour s'assurer de son bon fonctionnement. Mais Sobey's ne devrait pas être trop présent, affirme-t-il, puisque les quatre commerces de Rimouski sont déjà plus rentables qu'il y a quelques mois : « Actuellement, on passe de 50 millions, en incluant les dépanneurs, à 54-55 millions de chiffre d'affaires. Si ces magasins sont opérés tel qu'ils devraient l'être, ce sont définitivement des projets rentables et peu risqués. »

Les 4 000 membres exigés par Sobey's devraient être recrutés assez rapidement, selon M. Pichette. Une équipe de 16 personnes a été formée pour trouver de nouveaux membres et tenir des kiosques en permanence dans chaque magasin. Au moment d'aller sous presse, 1 000 personnes ont adhéré à Alimentation Coop Rimouski.

Chose certaine, avec la dissolution de la Coop d'alimentation de Rivière-du-Loup au profit de la chaîne Super C l'an dernier, la vente des supermarchés GP à Metro il y a deux ans et la situation précaire de la Coopérative des consommateurs de Rimouski, la population doit se demander quel type de commerce elle a envie de soutenir. De nos jours, les propriétaires de supermarchés locaux ont tendance à devenir une denrée rare.

Cet article du journal Ensemble, presse coopérative et indépendante, paraît simultanément dans Le Mouton Noir avec l'aimable autorisation de son auteur. www.moutonnoir.com

SUITE DE LA UNE Journal Ensemble

à haut rendement qui s'appuient entre autres sur l'industrie de l'armement ? Comment couvrir un conflit de travail lorsqu'on est actionnaire de l'entreprise concernée ? Quel regard porter sur les coopératives lorsqu'on incarne le système économique dominant, qu'elles remettent en question ?

On peut mettre sur papier des barrières qui garantissent l'indépendance de la salle de presse, et dans les conventions collectives des clauses qui garantissent celle des journalistes, mais dans l'esprit de ces derniers, à tout moment, leur employeur reste leur employeur. À l'externe, l'apparence de conflit d'intérêts, consciemment ou non, nourrit le cynisme des lecteurs et des citoyens envers les médias d'information et la sphère publique en général.

Le public se tourne alors vers des médias alternatifs ou des blogs, qui relaient parfois les positions de groupes d'intérêts sans toute la rigueur du travail journalistique. Ce secteur en émergence



C'est lors de la Conférence internationale des coopératives, tenue en septembre 2010 à Lévis sous le thème « Quel projet de société pour demain ? », qu'est né le journal Ensemble. La coopérative a été fondée le 26 février 2011 et la publication sera bientôt lancée officiellement. Photo: S. Vallancourt - Archives CJ

devra se professionnaliser pour acquérir la confiance du public.

LA RÉPONSE COOPÉRATIVE

Pour reprendre le contrôle de leur accès à l'information, des citoyens de plusieurs régions fondent des coopératives d'information. Que ce soit de grands médias comme Alternatives économiques au niveau

international, ou la dizaine de journaux régionaux coopératifs québécois, dont Le Graffiti en Gaspésie et L'Indice bohémien en Abitibi-Témiscamingue sont des exemples, les initiatives se multiplient.

Leur indépendance est encore tributaire de leur structure de propriété, qui doit reposer sur des membres pour qui la coopérative représente un intérêt majeur.

DES MEMBRES JOURNALISTES

En fondant la Coopérative de journalisme indépendant, éditeur du journal Ensemble, nous avons choisi d'en faire une coopérative de producteurs dont les membres sont les journalistes. En inversant la structure habituelle, nous remettons la qualité de l'information au centre des préoccupations de l'entreprise de presse.

Comme son nom l'indique, c'est ensemble que nous réussirons à créer ce nouveau média, dédié à améliorer l'accès des citoyens à l'information, notamment sur les coopératives et sur l'économie sociale et solidaire. Tous les acteurs préoccupés par cet enjeu peuvent participer en adhérant comme membres auxiliaires lecteurs ou annonceurs, en s'abonnant et en abonnant leur entourage à cette édition mensuelle exclusive, en réservant des placements publicitaires et en souscrivant des parts privilégiées au montant de leur choix.

Parce qu'ensemble, on va plus loin.

Surveillez les activités de lancement, qui seront annoncées sur www.journalensemble.coop

SUITE DE LA UNE Ménagère

et 2011, au détriment de la coopérative. Mais au-delà des fraudes qui ont peut-être été commises, le contexte du commerce de l'alimentation a fort probablement contribué à mettre la coop en situation délicate.

UN CONTEXTE DIFFICILE

Depuis sa fondation il y a 72 ans, la Coop a vécu maintes situations difficiles : pertes et déficits importants, arrivée des compétiteurs GP (1967) et Steinberg (1969), ralentissements économiques. Chaque fois, elle a survécu aux écueils et trouvé de nouveaux membres. Elle en comptait récemment 12 000. Mais de nos jours, la vie est dure pour les coopératives de consommateurs en alimentation.

Selon une étude réalisée en 2008 par le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, seulement 10 % d'entre elles franchissent le cap des 10 ans. L'exode rural et la concentration des grandes chaînes alimentaires sont à l'origine de ce phénomène, mais aussi la faillite de la Fédération des magasins coop en 1982, qui agissait à titre de grossiste pour les coopératives en alimentation.

Aujourd'hui, Loblaw's, Metro et Sobey's se livrent une chaude lutte dans la distribution des denrées alimentaires au Québec. Walmart et Target vont bientôt rejoindre les rangs, et Sobey's, qui contrôlait 18 % du marché québécois en 2002, derrière Loblaw's et Metro, ne veut pas perdre sa place. C'est pourquoi lorsque les 1 000 membres de la coop présents à l'assemblée générale du 30 mai dernier ont voté contre la proposition de Sobey's, qui leur demandait de céder les actifs de la coop, Sobey's a promis d'étudier d'autres solutions.

LA FORCE DU NOMBRE

Par définition, une coopérative de consommateurs vise à rassembler des membres pour leur offrir des biens aux meilleurs prix possible. Pour obtenir ces bas prix, les membres doivent consommer et s'impliquer dans leur coop. Selon Julien Boucher, coordonnateur en recherche et développement de la Coopérative de développement régional (CDR) Bas-Saint-Laurent/Côte-Nord, les gens cherchent souvent à réduire leur facture d'épicerie,

Je participe

Nom : _____

Adresse : _____

Courriel : _____

Téléphone : _____

Devenir membre

J'annonce

Adhésion annonceur
(membre auxiliaire)
200\$

Je m'informe

Adhésion lecteur
(membre auxiliaire)
20\$

Je publie

Adhésion journaliste
(premier article)

Je m'abonne au tarif membre

Édition mensuelle papier complète : 90\$

Microédition mensuelle électronique (PDF) : 25\$

Je souscris des parts privilégiées pour soutenir la mission de la coopérative : _____ \$

Je transmets cet abonnement avec le paiement du total (_____ \$) à l'adresse suivante :

Coopérative de journalisme indépendant. 86, Deuxième rang Est, Trois-Pistoles (Québec) G0L 4K0

418 860-1609 - www.journalensemble.coop

Je refuse de découper mon superbe exemplaire d'Ensemble : Adhésion et abonnement en ligne : coop.journalensemble.coop

Parce qu'ensemble, on va plus loin.

Ensemble

Presse coopérative et indépendante www.journalensemble.coop



Coopérer... ensemble !

L'histoire nous enseigne que l'humanité a fait un grand pas le jour de la naissance de la démocratie. Après des millénaires de domination de la majorité par une minorité, voilà que des révolutions populaires rejettent les régimes monarchiques ou impériaux et proposent plutôt des régimes démocratiques.

Claude Béland

Finis les temps de la domination de la majorité par une minorité toute puissante. Finis les temps de la loi du plus fort et des inégalités. Un nouveau monde devient possible: celui de la reconnaissance de la souveraineté populaire, de la domination de la majorité et des valeurs de liberté (une liberté toutefois qui ne doit pas nuire à celle des autres), d'égalité des droits et des chances pour tous et d'une fraternité incarnée dans une éthique et du bien commun.

La recette? Instaurer une convention sociale par laquelle sont combattus les instincts humains de domination, de l'exploitation des uns par les autres et sont plutôt reconnus les courants de l'esprit de coopération et d'équité, lesquels prennent leurs sources dans les aspirations humaines les plus profonde de « mieux vivre ensemble ».

En effet, c'est au XVIII^e siècle, que s'institutionnalisent les valeurs démocratiques. De là, la naissance des coopératives et des mutuelles, là où on enseigne aux individus à travailler ensemble au bonheur commun. Ce qui fait que de nos jours on trouve des coopératives et des mutuelles sur tous les continents et que des milliers de gens trouvent leur bonheur à œuvrer avec et pour les autres.

Mais les coopératives et les mutuelles ne doivent pas s'isoler. Ni se renfermer dans leur seul champ d'activité. Autant les capitalistes s'efforcent de protéger le système ultralibéral, il importe que les coopératives et les mutuelles protègent le coopératisme et la mutualité. Si les individus doivent travailler ensemble, il m'apparaît évident que les coopératives et les mutuelles doivent également travailler ensemble. Et pour ce faire, elles doivent se connaître.

Dans cette perspective, la naissance du journal *Ensemble* est une excellente nouvelle. Voilà le retour d'un journal qui permet aux réseaux des entreprises sous contrôle démocratique de mieux se connaître. Et plus elles se connaîtront, plus elles prendront conscience de l'importance de faire reconnaître le coopératisme et la mutualité comme une alternative nécessaire à l'établissement de saines économies plurielles dans le monde.

On ne peut que souhaiter plein succès au journal *Ensemble*. Et c'est ENSEMBLE que nous parviendrons à ce succès !

Claude Béland est co-président d'honneur de la Coopérative de journalisme indépendant, éditeur du journal *Ensemble*. Il a été président du Mouvement Desjardins de 1987 à 2000.

Dossier Énergie et transports

Projet de monorail

Relier Québec et Montréal, pourquoi pas huit régions ?

Les vacanciers avaient déjà remarqué que l'année était bonne pour les fabricants de cônes de zones de travaux routiers. Lors du retour au travail, ils ont constaté que l'été n'avait pas suffi pour remettre en état les routes. Alors que s'allongent les embouteillages, l'épuisement du pétrole pousse les multinationales à en chercher jusque sous le sol des Québécois. Pour certains, l'indépendance énergétique passe par l'exploitation de tous les gisements fossiles présents sur le territoire. Pour d'autres, il s'agit plutôt de déployer des systèmes de transports fonctionnant à l'électricité, une énergie propre que l'on produit en grande quantité.

L'État est en quelque sorte la « coopérative territoriale » qui permet aux citoyens de se donner des infrastructures collectives en participant équitablement à leur financement. Les infrastructures de transport représentent un colossal investissement qui a un impact sur tous les Québécois, et qui exige que les choix de société à faire donnent lieu à un débat public approfondi. Dans cette première édition, le journal *Ensemble, presse coopérative et indépendante* présente à ses abonnés le portrait d'un projet dont il a encore peu été question dans l'espace public: le projet de monorail étudié par l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC) et maintenant porté par l'organisme TrensQuébec.

Qui dit transport électrique pense habituellement aux voitures électriques et hybrides, qui apparaissent très progressivement sur le marché. Le Québec n'est pas producteur d'automobiles, alors que son industrie du transport collectif est florissante. C'est ce qui a amené les chercheurs de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC) à se pencher sur les projets de transport collectif électriques.

Mathieu Champoux
Nicolas Falcimaigne

Fondé en 1999, l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC), est un organisme indépendant et sans but lucratif qui est voué au développement du Québec par la recherche scientifique et économique. En janvier 2011, l'organisme déposait le rapport *L'électrification du transport collectif: un pas vers l'indépendance énergétique du Québec*, lors d'un colloque organisé de concert avec le réseau des ingénieurs du Québec et les syndicats d'Hydro-Québec. Sous la direction de Robert Laplante, les chercheurs Gabriel Ste-Marie, Jules Bélanger, Pierre Langlois et Gilles L. Bourque y présentent une vision globale des multiples projets actuellement sur la table au Québec. De là à imaginer une solution intégrée, développée intégralement au Québec et exportable partout dans le monde, il n'y a qu'un pas, et ils l'ont franchi sans hésiter.

Le projet monorail reliant les principales villes du Québec, qu'ils y décrivent en profondeur, est étroitement lié à l'avenir économique et énergétique du Québec. Si le Québec n'est pas producteur d'automobiles, il n'est pas non plus encore producteur de pétrole. Le virage vers une économie décarbonisée se présente comme une solution à la stabilité économique et



Robert Laplante, directeur général de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC), explique la portée du projet de monorail décrit dans son rapport.

Une entrevue vidéo exclusive:
www.journalensemble.coop

environnementale de la province. Ce virage, l'IRÉC l'aborde par l'électrification du transport.

TOUS LES PROJETS EN UN SEUL

Afin de mieux comprendre le portrait des transports collectifs au Québec, l'IRÉC a réuni les projets existants en évaluant les coûts et les retombées économiques qui y sont associées. Les tramways de Québec et de Montréal, le système léger sur rail (SLR) du pont Champlain, le prolongement du métro, la navette avec l'aéroport, les trolleybus de Montréal et de Laval, et l'électrification des lignes de trains du réseau de l'AMT sont tous chiffrés et évalués. La facture totale de ces projets de transport local s'élève à 7 milliards \$. Les deux tiers des sommes investies auraient des retombées au Québec et 50 000 nouveaux emplois seraient créés.



Pierre Langlois, physicien et auteur de *Rouler sans pétrole*, décrit en détail le projet de monorail.

Une entrevue vidéo exclusive:
www.journalensemble.coop

TRANSPORT INTERURBAIN

Depuis des décennies, l'idée d'un TGV retient l'attention du public et des élus. Le Québec étant un leader dans la production de cette technologie, on s'attendrait évidemment à la voir s'y implanter en premier. Selon le rapport, le projet de TGV Windsor-Québec pourrait coûter 40 milliards \$ et souffrirait de la difficulté d'opérer dans les conditions hivernales, d'une très faible tolérance au relief et de



Dominic Champagne, metteur en scène et militant contre l'exploitation des hydrocarbures, commente le projet.

Une entrevue vidéo exclusive:
www.journalensemble.coop

la nécessité d'embarquer des centaines de passagers à la fois. La géographie, le climat et la faible densité de population du Québec s'y prêtent donc très peu. Par ailleurs, le développement d'un axe unique entre Québec et Montréal laisserait le reste de la province isolée des grands centres urbains, malgré la contribution financière qui lui serait demandée. Pour répondre au besoin de transport rapide interurbain et interrégional, l'équipe de Robert Laplante a donc préféré évaluer la possibilité de relier Montréal et Québec aux capitales régionales du Québec par un monorail.

LE MONORAIL EN CHIFFRES

Selon Pierre Langlois, physicien et auteur de *Rouler sans pétrole*, il en coûterait le tiers du projet de TGV pour relier huit régions du Québec à l'aide du monorail, soit environ 12 milliards \$. Ce projet entraînerait la création de près de 100 000 emplois et d'un lien de transport rapide entre Gatineau, Rimouski, Sherbrooke, St-Georges, Trois-Rivières et Saguenay.

Comparable à celle du TGV, la vitesse du monorail propulsé par le moteur roue de Pierre Couture est évaluée à 250 km/h. « Une structure de transport performante est un élément essentiel dans la compétitivité des économies. On ne développera pas les régions avec des infrastructures vétustes.

Une coopérative nationale de transport ?

L'organisme à but non lucratif TrensQuébec a été fondé pour porter le projet de monorail, sous la coordination de l'ancien député fédéral Jean-Paul Marchand. Ce dernier propose la création d'une coopérative nationale de transport.

Une organisation tripartite qui regrouperait l'État, un partenaire privé et une coopérative (PPP-Coop) assurerait aux citoyens le contrôle majoritaire du projet, soit à travers le gouvernement, soit par le biais de la coopérative.

Pour réunir le milliard de dollars nécessaire pour couvrir un tiers des coûts du premier projet Québec-Montréal, il faudrait 100 000 membres qui souscriraient des parts sociales de 10 000 \$ chacun.

Gérald Larose est président de la Caisse d'économie solidaire Desjardins, qui soutient l'IRÉC. Il croit beaucoup en ce projet, qui a « une portée gigantesque, au plan structurel et au plan industriel, soutient-il. C'est une réponse à plusieurs ordres d'enjeux de société: celui du transport, mais également celui de l'environnement,



Caricature: A. Apémiu



Daniel Breton, fondateur de Maître chez-nous 21^e siècle, exprime sa vision de l'enjeu et commente le projet.

Une entrevue vidéo exclusive:
www.journalensemble.coop

Ça prend des infrastructures performantes et la technologie du monorail en est une», souligne Robert Laplante. Il ajoute que le projet, suspendu à des pylônes, pourrait être implanté rapidement sur les terre-plein des autoroutes et les emprises existantes, nécessitant peu d'expropriations et aucune construction de ponts et viaducs. Le rapport va jusqu'à évaluer le coût de remplacement des lampadaires. Avec le moteur-roue

québécois, les wagons autopropulsés seraient indépendants et pourraient afficher complet avec une soixantaine de passagers, ce qui apporte une souplesse adaptée au portrait démographique du Québec. L'IRÉC évalue que 3 000 personnes transitent chaque jour par transport collectif entre Montréal et Québec, en plus des 15 000 véhicules légers qui empruntent les autoroutes sur ce trajet. Ces déplacements représentent un marché d'au moins 10 000 passagers par jour, pouvant générer des revenus annuels suffisants pour assurer la rentabilité. La capacité totale du monorail, qui s'élève à 50 000 passagers quotidiens, laisse place à un développement important du marché.

Des wagons adaptés pourraient aussi être intégrés au réseau intermodal de transport de marchandises et réduire d'autant l'empreinte écologique des industries du Québec. Déjà chef de file en matière de conception de transport collectif, le Québec développerait une expertise dans un domaine de pointe qui pourrait intéresser d'autres pays.

de cet engagement des usagers. Quant au montage financier global, il est trop tôt pour voir comment il pourrait sérieusement se structurer.»

Une coopérative ne peut toutefois pas être le levier principal, selon M. Larose: « Il faut d'abord que les régions soient mises à contribution et se mobilisent pour imposer à l'État québécois une vision toute différente de celle d'un TGV, qui ne correspond pas à la réalité économique du Québec » car il se déploie sur un axe Est-Ouest et néglige le développement du marché intérieur.

Interrogé sur l'option coopérative et sur l'éventualité de créer un prêt dédié à la souscription de parts sociales, il considère « intéressant d'envisager la gestion participative ou démocratique, et comment la structurer. Il faut que les régions s'emparent du projet, et aussi les usagers. La forme coopérative peut être l'expression



Rue Frontenac

L'information au temps des conglomérats

La fin de *Rue Frontenac* n'a pas étonné beaucoup de monde, mais la manière de finir peut-être un peu. Toutefois les vrais leçons à tirer de cette expérience se situent ailleurs que dans son crépuscule, mais bien dans la vie du journal des lock-outés du Journal de Montréal.

Raymond Corriveau

Cette aventure nous apprend que la liberté de commerce est une chose supposément acquise, mais qu'elle peut se voir rapidement diminuée lorsque nous sommes en présence de conglomérats.

Quel annonceur voudrait risquer se mettre à dos des familles de diffuseurs, qui œuvrent sur une multitude de plateformes, en plaçant de la publicité dans un journal de lock-outés? Avec un tel handicap, la viabilité à long terme du journal était déjà compromise.

Rue Frontenac était un journal qui ajoutait une richesse authentique à la pluralité des voix. C'est donc avec tristesse qu'on le voit disparaître.



Martin Poirier et Stéphane Poirier, fondateurs du mouvement Non à une marée noire dans le Saint-Laurent.

Une entrevue vidéo exclusive:
www.journalensemble.coop

récemment mobilisés contre l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste. Pour Daniel Breton, fondateur de Maîtres chez-nous 21^e siècle, il faut s'affranchir de la dépendance aux énergies fossiles plutôt que chercher à en exploiter dans notre cour. Il rappelle que chaque année, de 13 à 18 milliards \$ quittent le Québec en achats d'hydrocarbures. Ce déficit commercial pourrait considérablement être réduit si l'on envisageait des alternatives comme le monorail.

Depuis le dépôt du rapport, ses auteurs parcourent le Québec pour donner des conférences sur le projet, tout en multipliant les représentations auprès des groupes d'intérêt pour pousser le gouvernement à le réaliser.

Raymond Corriveau est co-président d'honneur de la Coopérative de journalisme indépendant, éditeur du journal *Ensemble*. Il a été président du Conseil de presse du Québec de 2004 à 2009.

ÉDITORIAL - Réforme des institutions démocratiques

Quand nécessité fait loi

Le Québec est en ébullition. Depuis la vague orange qui a emporté le Bloc Québécois lors des élections fédérales du printemps, on assiste à des démissions en série au Parti Québécois et à la création de plus en plus évidente d'un nouveau parti par François Legault. Pendant ce temps, le Parti Libéral au pouvoir vit une crise de légitimité causée par de multiples apparences de collusion et les controverses concernant l'exploitation des ressources naturelles. Le citoyen à la recherche de sa démocratie retient son souffle.

Nicolas Falcimaigne

C'est ce qui remet au goût du jour les mouvements qui militent depuis des décennies pour une réforme des institutions démocratiques. La création du Nouveau Mouvement pour le Québec, dont une assemblée publique a été tenue à Montréal le 21 août dernier, a été l'occasion pour plusieurs d'exprimer un ras-le-bol qui s'étend au-delà de la question nationale.

Rarement a-t-on entendu autant de voix s'élever au sujet de l'enjeu pourtant crucial de la santé démocratique. Pierre Curzi, François Parenteau, Daniel Breton,

Rapide survol historique

1970 : Le débat sur la réforme du mode de scrutin *« anglais »* (scrutin dit majoritaire, uninominal à un tour) débute avec l'arrivée à l'Assemblée nationale de sept députés du Parti Québécois.

1976 : Le Premier ministre René Lévesque s'engage à modifier le mode de scrutin, dans une réforme globale des institutions démocratiques, en dix points. Cinq premières réformes sont apportées: loi sur le financement des partis politiques, refonte de la loi électorale, loi de la représentation électorale (carte), loi d'accès aux documents publics, loi de la consultation populaire (référendum).

1984 : Le caucus des députés du Parti Québécois s'oppose à toute autre réforme (1984). Cinq des dix mesures législatives prévues restent encore en suspens : réforme du mode de scrutin, initiative populaire, élections à date fixe, séparation des pouvoirs exécutif et législatif, décentralisation des pouvoirs vers les régions.

2002 : Le Premier ministre Bernard Landry convoque des États généraux sur la réforme des institutions démocratiques et s'engage à ce que l'élection de 2003 soit *« la dernière à être tenue avec le présent mode de scrutin »*. Le Rapport du comité directeur des États généraux recommande une réforme globale incluant un scrutin *« proportionnel régional »*, des élections à date fixe, la séparation de l'exécutif et du législatif, la décentralisation des pouvoirs et l'initiative populaire.

2004 : Le Premier ministre Jean Charest produit une étude fouillée des modes de scrutin, qui recommande *« un système compensatoire mixte »* où 60% des députés sont élus selon le mode actuel et 40% sont élus indirectement par une formule de compensation.

Tous les partis se prononcent en faveur de la réforme mais aucune entente n'est conclue sur les modalités.

et l'ancien ministre libéral Benoît Pelletier, pour n'en nommer que quelques uns, ont pris la parole pour exprimer un profond malaise qui devra trouver une réponse avant, disent-ils, qu'il ne soit trop tard.

L'urgence vient de l'apparition de choix de société importants, touchant l'énergie, les ressources et la sécurité financière du Québec. Et force est de constater que les institutions démocratiques actuelles se sont montrées incapables de fournir un espace public permettant la délibération et l'identification de directions claires devant guider les élus.

On a vu, depuis des décennies, se définir des pistes pour les réformes démocratiques à mettre en œuvre. Introduction d'éléments de proportionnelle dans le mode de scrutin, référendums d'initiative populaire, élections à date fixe. Voilà qui n'est encore rien de bien inquiétant.

Maintenant, signe de la nécessité d'agir, apparaissent des options jusque-là considérées comme utopiques. Démocratie sans partis politiques, démocratie directe électronique et démocratie sans élections sont des propositions maintenant émises sans rir par des personnalités reconnues.

Lettres

Le mode de scrutin n'est pas « le système » mais un élément du système

On parle de réforme du mode de scrutin depuis plus de quarante ans, si bien que, pour bien du monde, réformer le mode de scrutin est synonyme de réformer le système politique. Ce n'est pas le cas! Il faut éviter de faire de cette réforme une panacée comme il y a tendance à le faire ces temps-ci. Dans le régime parlementaire britannique où le pouvoir exécutif s'est emparé de tout l'essentiel des pouvoirs des législateurs, les députés ont perdu leurs trois fonctions centrales: législation, représentation, contrôle de l'administration, si bien que même certains présidents de l'Assemblée nationale ont défini l'Assemblée comme une *« chambre de plantes vertes »*...

Se donner une Assemblée où les sièges sont distribués, même proportionnellement, entre *« plantes vertes »* n'avance pas à grand chose.

Si on peut améliorer la représentativité par le mode de scrutin, ce n'est que dans un système de véritable séparation des pouvoirs entre l'exécutif et le législatif qu'on peut vraiment revaloriser la fonction des députés et restaurer le pouvoir de l'Assemblée nationale. Ainsi, élire le chef de l'exécutif au suffrage universel direct et élire les

députés indépendamment, les deux au cours d'élection à date fixe, modifient complètement la dynamique politique.

En somme, il faut viser à avoir non seulement des députés plus représentatifs mais à se donner des députés qui soient les vrais législateurs et les vrais contrôleurs du pouvoir exécutif et de l'administration publique.

C'est cette trajectoire qu'a suivi le Mouvement démocratique et citoyenneté du Québec (MDCQ), né des États Généraux de 2003. On s'est progressivement rendu compte que des réformes à la pièce (mode de scrutin, élections à date fixe, élection du PM au suffrage universel, décentralisation des pouvoirs vers les régions, etc.) n'aboutiraient à rien si on ne les envisageait pas ensemble, dans les rapports importants entre eux, dans la dynamique unifiée que permet l'établissement d'une Constitution pour le Québec.

André Larocque

Sous-ministre à la Réforme électorale et parlementaire pendant les deux mandats de René Lévesque (1977-1985)

Pour réaliser la réforme démocratique : Une coalition de candidats « sans-parti »

Il est grand temps de passer à l'action pour réaliser la réforme des institutions démocratiques.

L'extraordinaire consensus des États généraux tenus à ce sujet en 2003 a été mis sur la tablette par tous les partis politiques. Les partis ont démontré à plusieurs reprises qu'ils sont en conflit d'intérêts quand vient le temps de rénover le système qui les porte au pouvoir. Nous n'avons plus le choix : il faut trouver le moyen de rénover notre système de démocratie malgré et sans les partis politiques.

L'ÉCHEC DES PARTIS POLITIQUES

L'État actuel vit une crise de légitimité sans précédent, alors que les scandales se multiplient et jettent la lumière sur le trafic d'influence, sur le pillage des ressources au profit d'intérêts privés, sur le saccage du territoire au détriment du bien commun. L'intérêt de tous les citoyens s'y voit compromise.

Les partis établis sont eux-mêmes en crise, en redéfinition, voire en décomposition. Le Parti Libéral du Québec (PLQ) est menacé par ses complexités avec les intérêts privés et par la coalition de François Legault. Le Parti Québécois est menacé par l'impopularité de son option et par lui-même, alors que les dissidences et démissions s'y multiplient.

Qu'on le veuille ou non, on va tout droit vers une gouvernance instable, avec des dirigeants qui ne savent pas partager le pouvoir.

Le 2 mai, la vague orange a donné un aperçu de l'insatisfaction des citoyens et de leur appétit pour un renouveau. Les Québécois en ont assez des politiciens-marionnettes et des partis politiques qui transforment les élections et le gouvernement en un champ de bataille perpétuel pour le pouvoir. Si l'on ne sort pas de la logique partisane, on risque de voir Legault profiter de cette insatisfaction pour reconduire le *statu quo* sous un autre nom.

Les mouvements qui militent depuis plusieurs années en faveur d'une réforme des institutions sont nombreux. Ils livrent un combat avec forces inégales pour influencer les partis politiques, qui sont déterminés à ne rien changer. La question nationale, trop souvent liée à ces projets de réforme, met à l'écart la moitié des citoyens du Québec alors qu'il faudrait rassembler tous les Québécois autour de l'urgence de se donner des institutions.

LA RÉVOLUTION DES SANS-PARTI

Pour rassembler tous ceux qui font de la réforme démocratique une priorité et se donner le moyen de la réaliser, il reste une stratégie qui n'a jamais été utilisée et qui consiste à jouer sur le terrain même des partis politiques sans en devenir un : elle consiste à présenter

aux prochaines élections une coalition de 125 candidats sans-parti, ayant comme unique priorité l'engagement commun de réaliser cette réforme démocratique dans un délai de deux ans.

Dès qu'ils seront élus, ces candidats devront convoquer une assemblée constituante, représentative des citoyens du Québec, mandatée pour rédiger une constitution québécoise définissant les nouvelles institutions démocratiques, et la proposer aux Québécois par référendum.

Dès son adoption, la nouvelle constitution entrera en vigueur et la coalition devra disparaître pour faire place au nouveau gouvernement qui devra être élu conformément aux mesures de transition prévues.

Sans présumer de ce que le peuple décidera dans la constitution, les candidats sans-parti s'engagent à veiller à ce que la réforme démocratique ait comme objectif d'abolir la mainmise des partis politiques sur le processus électoral et parlementaire, afin de permettre aux citoyens de reprendre le plein contrôle de leurs représentants et de leur territoire, lors des élections et entre les élections.

Il va de soi qu'ils s'engageraient également à assurer la gestion courante de l'État durant tout ce temps, et même à geler, si nécessaire, les politiques ou projets controversés, en attendant que les citoyens en aient disposé dans la constitution.

PARTICIPEZ!

Pour redémarrer notre démocratie, joignez les rangs de cette révolution en marche en signant ce manifeste. Une assemblée publique sera convoquée au cours des semaines à venir, et tous les signataires y seront invités.

Les Sans-parti n'ont pas d'argent ni de parti, mais ils sont libres, ils croient en la démocratie et ils ont... l'internet.

Que vous souhaitiez vous présenter comme candidat sans-parti, vous impliquer comme bénévole, apporter une expertise particulière, ou simplement exercer votre citoyenneté dans cette démarche historique, une seule adresse : www.sansparti.org

Signataires :

Alain M. Bergeron
Roméo Bouchard
Richard Gauthier
Danielle Gagnon

Martin Poirier
Eric Proulx
Mikaël Rioux
...

À lire bientôt...

Sous la plume de notre collaborateur Marc Ouimet, découvrez bientôt l'ouvrage *Réinventer la démocratie. Pour une démocratie participative sans partis politiques et sans élections*, publié par Jean Laliberté aux éditions du Septentrion.

www.journalensemble.coop

La question suivante, la plus épineuse, concerne la façon de réaliser la réforme, alors que dans notre système, la décision revient aux élus qui en font partie. N'est-ce pas trop demander au système que de se réformer lui-même?

6e Symposium de peinture « Mamu » Ensemble !

Onze Nations, un message rassembleur

Pour la première fois dans la province, *« Mamu » Ensemble !* a regroupé à Sept-Îles des artistes des onze Premières Nations du Québec tout en gardant sa formule habituelle, celle d'inviter le même nombre d'artistes allochtones de renommée nationale et internationale. Du 26 au 28 août 2011, ces 22 peintres, chacun avec leur style, ont créé en direct, échangé entre eux et avec le public. Des festivités gratuites pour toute la famille ont été organisées pour mieux se connaître, au-delà des différences. Le chemin continue pour les peintres des onze Premières Nations : l'exposition *2011-Onze Nations « Mamu » Ensemble !* prendra l'affiche pour 14 mois au Marché Bonsecours dans le Vieux-Montréal, dont le lancement aura lieu le 11 novembre 2011.

Christine Gilliet

Dans la grande salle en double cercle du musée Shaputuan, les organisateurs ont composé un lieu très accueillant et symbolique. Placé sous la thématique *« Mamu » Ensemble !* (*mamu* voulant dire ensemble en innu), le symposium a confirmé sa vocation d'inviter les artistes et le public pour des échanges interculturels dans une ambiance intime et conviviale. *« Le symposium a pris de l'ampleur, le nombre de personnes présentes a plus que doublé. Chacun a apporté sa particularité et s'est enrichi »*, déclare Denis Volland, directeur général de l'Institut Tshakapesh, organisateur de l'événement.

Le peintre belge André Coppens, un fidèle du symposium dès la première édition, confirme *« cette évolution incroyable pour ce symposium, timide au départ. À travers de nombreux symposiums, j'ai vu très peu d'Innus, ça manque. On ne peut pas rester enfermé chez soi »*.

LES TABLEAUX ÉCLIPSENT LES BARRICADES

Ce symposium s'est déroulé entre parenthèses, un moment privilégié qui a mis en suspens les litiges et les conflits qui opposent les Autochtones et les Blancs. C'est comme si on avait poussé dans le coin de la salle à manger la table des négociations pour la réappropriation du territoire ancestral, et les pancartes qui disent *« Non au Plan Nord »* du gouvernement Charest, installées en bordure de la route 138 à 300 km à l'ouest de Sept-Îles, à la sortie de la réserve de



Peintures à la facture moderne, bois d'original sculptés et dessins à l'encre de Chine évoquent la forêt, la faune et le mode de vie ancestral.

Photo: C. Gilliet



Sur la musique de Claude McKenzie, le public s'est levé spontanément pour danser en rond, ensemble.

Photo: C. Gilliet

Pessamit.

En Côte-Nord, les Innus dénoncent le développement des ressources naturelles qui se fait au détriment de leurs droits et intérêts, et dont les impacts sont irréversibles pour l'environnement et le mode de vie des populations. Ils se souviennent de la construction de barrages hydro-électriques et de l'exploitation des mines de fer de Fermont et de Schefferville qui sont à nouveau relancées.

C'est comme si on avait mis en veilleuse le rejet par les Cris du plan Matouss au nord-est de Chibougamau et de Mistissini, qui projette d'exploiter une mine d'uranium et de diamant. Parce que pour trois journées, on s'est donné le temps d'un langage universel, celui de l'art et de l'émotion partagée.

POUR RESSERRER LES LIENS, AU-DELÀ DES DIFFÉRENCES

La première édition du symposium a été fondée par le peintre Richard Fontaine de Mani-utenam (près de Sept-Îles) décédé en début d'année, et avait seulement

rassemblé des artistes innus de la Côte-Nord et allochtones. Au fil des années, le symposium est allé chercher d'autres artistes autochtones, et pour cette édition 2011, il a accueilli les onze Premières Nations du Québec. *« Onze nations ?! On les connaît mal, je n'avais pas réalisé qu'il y en avait onze »*, s'exclame une visiteuse. Abenaki, Algonquin, Atikamekw, Cri, Huron-Wendat, Innu, Inuit, Malécite, Mi'kmaq, Mohawk et Naskapi : le nom de chaque communauté figure à l'affiche, et certains artistes ont parcouru plus de 2 000 km pour y participer.

« La recherche d'identité se fait avec de tels événements, qu'elle soit au niveau individuel que communautaire, dit Évelyne St-Onge, présidente d'honneur et conseillère culturelle au Conseil de bande Innu-takuaikan Uashat Mak Mani-utenam (ITUM). L'objectif est d'harmoniser les nations par les arts. Il s'agit aussi de faire connaître les autochtones, et pour nous, de prendre notre place. C'est le temps d'être fier de ce que nous faisons. À Sept-Îles, on a vécu des moments durs, au niveau des préjugés, car nous ne sommes pas connus. Tranquillement, on voit plus de gens de Sept-Îles, et cette année, ils ont participé plus spontanément. »

LA VOLONTÉ D'ACCUEILLIR ET DE PARTAGER

Les artistes ont peint sur place pour le public et un encaen silencieux de leurs œuvres a eu lieu le dimanche. Sur la terrasse extérieure, environ 150 personnes, artistes, visiteurs ou simples passants, ont été invitées à s'attabler pour un souper communautaire, le samedi en soirée. L'émotion forte a été vécue dans le Shaputuan avec le spectacle de Claude McKenzie, chanteur et guitariste innu bien connu en Côte-Nord, qui a fait danser un public de tous âges et de toutes communautés, du jamais vu au symposium.

Des artisans à l'extérieur aux ateliers ludiques et créatifs pour les enfants, en passant par la prestation musicale de Spencer St-Onge et la dégustation de blé d'Inde, il est à souligner que toutes ces activités ont été offertes gratuitement. *« L'accueil, c'est l'âme de notre nation »*, souligne Denis Volland.

COMMUNICATION, MODERNITÉ ET CONSÉCRATION

Cette année, le symposium a mis l'accent sur la communication avec une campagne Web et un site très fourni, qui a touché les communautés les plus éloignées, une promotion dans la presse écrite par le biais d'affiches et de communiqués, et sur les ondes des radios locales et régionales.

« Le symposium a atteint son niveau de maturité cette année, commente Nadine-St-Louis, la productrice. Faire le pont entre les cultures allochtones et autochtones, c'est laborieux, avec toujours cette espèce d'historique du territoire, des effets de la colonisation, des différences. Il y a un travail de guérison à faire pour le pardon, pour l'acceptation de la modernité, et pour la sauvegarde de la langue et de la culture innues. »

Le travail de l'Institut Tshakapesh et de la productrice Nadine St-Louis se prolongera dans quelques semaines par l'organisation d'une exposition d'une trentaine de peintres des onze Nations au Marché Bonsecours dans le Vieux-Montréal qui durera 14 mois. Le lancement aura lieu le 11 novembre 2011 et l'exposition *2011-Onze Nations « Mamu » Ensemble !* se tiendra jusqu'au 31 décembre 2012. *« Le 11/11/11, une consécration !* souligne Nadine St-Louis. *On reçoit l'attention et le respect des institutions urbaines. Le temps est venu de renégocier l'histoire, une urgence à connaître et reconnaître les Premières Nations »*.

Les Grands Rangs, Coopérative de Solidarité des Terroirs

Épicerie-cuisine coopérative dans Saint-Roch

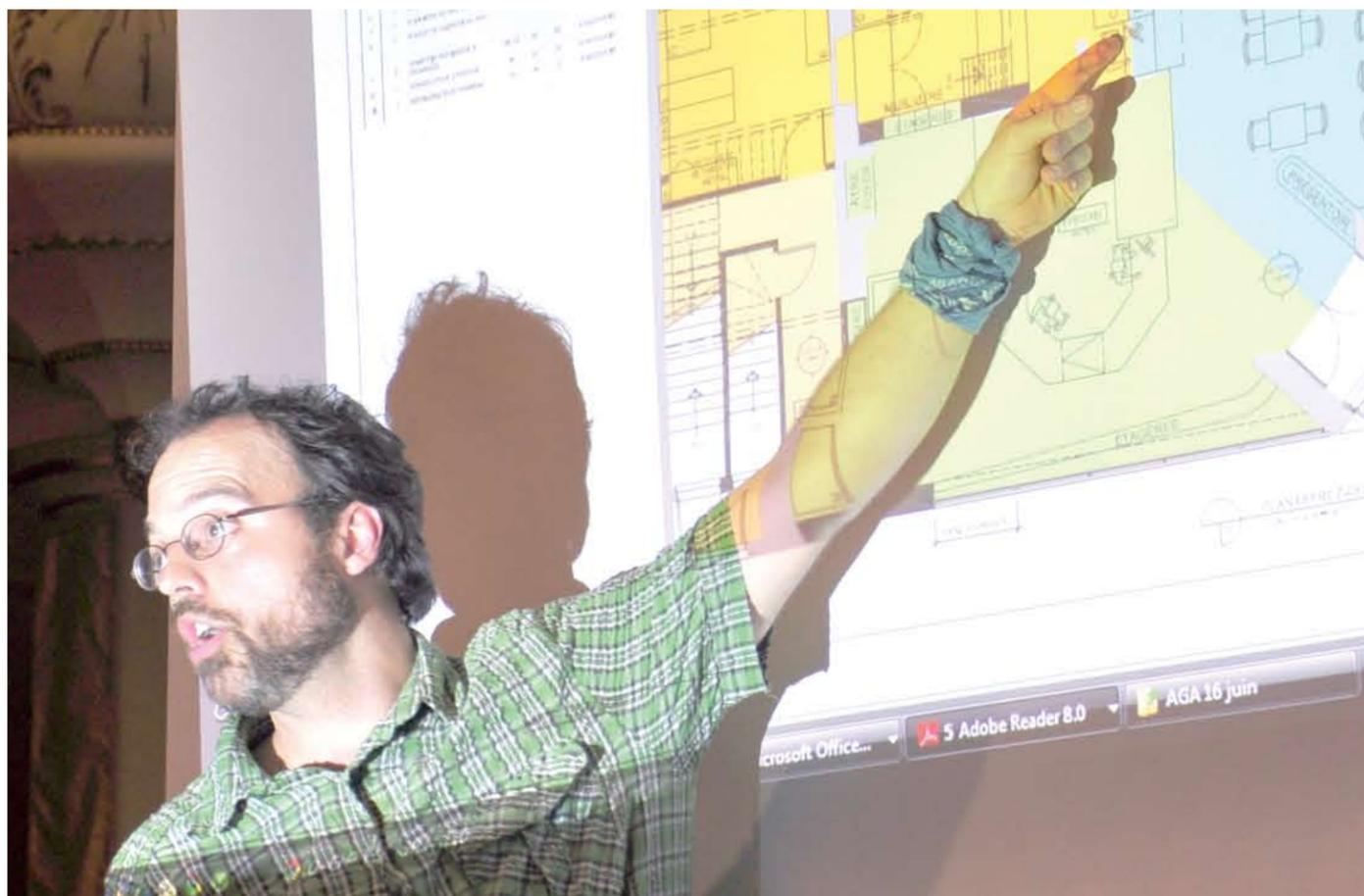
Plus de trois ans après le rapport Pronovost sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire, on attend toujours des réformes structurelles dans ces milieux. Fatigués d'attendre, certains ont décidé d'agir collectivement pour changer les choses. C'est dans la grande région de Québec que germait la première pousse d'un projet mobilisant les forces de multiples producteurs, un projet unique au Québec et porteur de changement : la Coopérative des Grands-Rangs.

Thomas Gauvin-Racine

Si les problèmes dans le monde de l'agriculture conventionnelle sont nombreux, les difficultés auxquelles font face les producteurs de spécialité et de proximité sont innombrables. Rester compétitif face à la production industrielle n'est qu'un des nombreux enjeux urgents et essentiels dans la recherche de la souveraineté alimentaire. En effet, la productivité, la gestion, la mise en marché, la capacité de transformation ainsi que l'accès au financement sont autant de défis que les membres de la Coopérative des Grands-Rangs ont décidé d'affronter ensemble. Réunis lors de la première assemblée générale tenue en juin dernier, les membres de la coopérative ont adopté leur plan de développement qui révèle l'ampleur des préparatifs.

ÉVOLUTION

Le projet de la coopérative, qui regroupe producteurs de spécialité et transformateurs, c'est dans un premier temps d'offrir des services de mise en marché et de transformation à ses membres. Cette première phase se matérialisera en novembre sous la forme d'une épicerie-cuisine qui aura pignon sur rue au 199 rue St-Joseph Est (angle Caron) dans le quartier St-Roch à Québec. C'est le restaurant Le Café du Clocher Penché qui prendra en charge le volet cuisine-traiteur, et qui proposera un comptoir bistro du midi, tandis que la Coopérative s'occupera de l'épicerie. En plus de permettre la vente des produits sur place, ce lieu répondra au besoin de transformer les produits, de leur donner une valeur ajoutée, en plus d'adresser la problématique de l'accessibilité des produits du terroir. « La première étape, c'est de se doter d'un point de vente, d'une épicerie, à défaut de



Éric Proulx, président et membre travailleur, a présenté le projet de l'épicerie-cuisine aux membres de la coopérative lors de la première assemblée générale, le 16 juin dernier. Le lancement officiel a eu lieu le mercredi 14 septembre, au Musée de la civilisation, à Québec. Photo: N.Falcimaigne

pouvoir vendre dans les grandes surfaces », explique Éric Proulx, président-fondateur et membre-travailleur. « On commence d'abord à distribuer nos produits nous-mêmes, c'est une approche autonomiste, la coopérative veut contrôler ses leviers de mise en marché. »

« Les gens doivent se regrouper, et c'est ça qu'on va faire à la Coopérative des Grands-Rangs, on attendra pas les réformes, on va travailler à construire pour l'avenir. »

Éric Proulx

C'est cette mise en marché qui concerne la phase deux du projet, la mise en route d'un réseau de distribution inter-régional vers les clients, comme les restaurants, les hôtels. Si l'épicerie à Québec fonctionne, « on pourrait ensuite la franchiser, l'établir à

Montréal, à Trois-Rivières, à Sherbrooke, la faire évoluer... »

La troisième phase du projet consiste en la construction dans la région de Portneuf d'un bâtiment multifonctionnel, qui comprendra entre autres une laiterie-fromagerie, une épicerie de produits locaux, une cuisine de transformation et un restaurant. Ce bâtiment en bois de 12 000 pieds carrés pourrait voir le jour à l'automne 2012.

L'AVENIR DE L'ALIMENTATION

L'existence de la coopérative agricole suppose une volonté de faire autrement. Mais sa création dans notre contexte agro-alimentaire répond à une situation de crise.

Car l'après Livre Vert ne s'annonce pas rose. Roméo Bouchard, qui a été de tous les combats en agro-alimentaire, est bien au courant des problèmes auxquels font face les plus petites productions : « C'est très difficile de monter un réseau comme la Coopérative

des Grands-Rangs, il n'y a pas beaucoup de gens qui achètent. Il faut avoir des produits très ciblés, le moins d'intermédiaires possibles, des réseaux de mise en marché locaux... À entendre parler les médias on a l'impression que l'agriculture se transforme au complet. Ce n'est pas vrai. »



Éric Proulx, président fondateur et membre travailleur, explique les trois phases prévues, et trois autres membres confient leur vision du projet. Vidéo: N.Falcimaigne

Une entrevue vidéo exclusive : www.journalensemble.coop

Même si la volonté de se créer un propre marché pour les produits du terroir se matérialise, ce marché reste fragmentaire et marginal en raison du problème d'accessibilité. Roméo Bouchard va plus loin dans ce sens : « Il faut que le gouvernement démarre une chaîne de distribution des produits locaux, uniquement québécois, en partenariat avec les producteurs, l'entreprise privée, mais l'État doit fournir le cadre de base. Parce qu'on est captifs des grandes chaînes qui ne sont même pas au Québec. »

PRENDRE SA PLACE

Face à un système dominant souvent décrié par des intervenants comme peu productif ainsi qu'épuisant pour les sols, les ressources et les gens, c'est la survie qui appelle au regroupement des forces. C'est cette solidarité qui prend forme dans des projets concrets, à la hauteur des besoins.

Éric Proulx est bien conscient de l'importance de la force collective en agroalimentaire de proximité : « La coop, c'est la première pousse d'un projet de société qui est inclusif. Les gens doivent se regrouper, et c'est ça qu'on va faire à la Coopérative des Grands-Rangs, on attendra pas les réformes, on va travailler à construire pour l'avenir. »



Un panier de bon sens.

Photo: N.Falcimaigne